



TRAVAILLER PLUS LONGTEMPS POUR GAGNER ...moins

Après avoir imposé le passage de tous les salariés de 37,5 années de cotisation à 40 années pour bénéficier d'une retraite à taux plein, le gouvernement vient de décider de confirmer sa volonté d'allonger à nouveau la durée de cotisation par le passage à 41 annuités. Ensuite et comme le réclame le MEDEF, ce sera 41, 42, 43...

40 années c'est déjà trop !

Aujourd'hui, les jeunes entrent de plus en plus tard dans la vie active avec des passages quasi obligatoires par la case emploi précaire (stage, intérim) voire chômage. A quel âge prétendront-ils à une retraite à taux plein ? 65, 70 ans ! Faites le compte ! Allons nous laisser faire ?

Le déficit de la sécurité sociale est totalement organisé par l'Etat en réduisant, voire en supprimant, les cotisations sociales des employeurs.

Le saviez-vous ?

Les entreprises qui se prétendent «écrasées par les charges» ont vu leurs cotisations de sécurité sociale baisser de 26 points entre 1993 et 2006 pour les salaires au niveau du SMIC, par le biais des réductions et exonérations de cotisations.

Ces mêmes exonérations s'élèvent à près de 30 milliards d'euros en 2008 et ne sont remboursées par l'Etat à la sécurité sociale qu'à 90 %. Le manque à gagner, c'est nous salariés consommateurs qui le payons par le biais de taxes affectées, de l'allongement de la durée de cotisation retraite, du déremboursement des médicaments, des franchises médicales...

Exonérations après exonérations, aujourd'hui plus de 18 % des cotisations de sécurité sociale des entreprises sont exonérées et le cumul de ces exonérations non compensées par l'Etat s'élève à plus de 34 milliards d'euros depuis 1991.

Ces milliards d'exonérations, ce sont nos salaires (différés) qui sont détournés du financement de la protection sociale et nos retraites qui sont amputées.

Ça suffit !

Fin juin 2007, le congrès confédéral de la CGT-FO a réuni à Lille plus de 6000 délégués qui, face à l'éventualité d'un allongement de durée de cotisation retraite, ont voté à une très large majorité **«le blocage des compteurs à 40 ans dans l'objectif d'un retour aux 37,5 années de cotisations»**.

Augmenter les salaires d'1 point c'est 620 millions d'euros de recettes supplémentaires pour la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse des Travailleurs Salariés.

Pour faire entendre notre voix, il est nécessaire que tous, salariés du secteur privé et du secteur public, chômeurs et retraités, nous soyons dans l'action le 16 avril.

**RASSEMBLEMENT LE 16 AVRIL 2008 A 17 HEURES
DEVANT LES GRILLES DE LA PREFECTURE DE LA MAYENNE**

- ➡ **Pour le blocage des compteurs à 40 ans dans l'objectif d'un retour à 37,5 ans de cotisations.**
- ➡ **Pour l'augmentation générale des salaires retraites et pensions.**

**RETRAITES, ATTENTION DANGER!
FACE AUX PROJETS DU GOUVERNEMENT,**

**FO MET EN AVANT
SES REVENDICATIONS!**



> 40 ANS DE COTISATIONS, C'EST DÉJÀ TROP!

**BLOCAGE DES COMPTEURS A 40 ANS, EN VUE DE
REVENIR A 37,5 ANS DE COTISATIONS.**

> LA RETRAITE À 60 ANS, C'EST UN DROIT!

Pas de remise en cause de la possibilité de faire liquider sa retraite à 60 ans.

**> AUGMENTATION DU POUVOIR D'ACHAT DE TOUS
LES RETRAITÉS ET SALARIÉS.**

C'EST POSSIBLE

Il suffit que le gouvernement, comme le demande FO, fasse les choix économiques et fiscaux nécessaires. L'été dernier, il a voté 13 à 15 milliards d'euros en deux mois («paquet fiscal»).

L'allègement des impôts sur les dividendes (pour les actionnaires) coûte 500 millions d'euros par an, le bouclier fiscal à 50% (qui concerne surtout les plus aisés), 600 millions d'euros.

Pour mémoire, rester à 40 ans coûterait en 2020, pour la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, 2,2 milliards d'euros pour le privé. Ce qui prouve que c'est possible!

C'EST UNE QUESTION DE CHOIX



TOUS DANS L'ACTION!

**RASSEMBLEMENT A 17H00
DEVANT LA PREFECTURE
MERCREDI 16 AVRIL 2008**

Une audience a été demandée à la Préfète

